

préférence le français. Les candidats de langue française porteurs d'un baccalauréat entrent directement en 1^{re} année au Collège militaire de Saint-Jean. Pour être admis en préparatoire de ce collège, il faut présenter l'immatriculation junior (ou l'équivalent) en anglais, français, algèbre, géométrie, physique et chimie; toutefois, les candidats qui n'ont pas le niveau requis en français peuvent être acceptés. Les candidats sortant des collèges classiques doivent y avoir passé au moins six ans.

Pour être admis, un candidat doit être célibataire citoyen canadien ou sujet britannique résidant ordinairement au Canada, et répondre aux normes de santé requises par le service où il s'enrôle. Pour être admis en première année, il faut que les candidats aient plus de 16 ans et moins de 21 ans au premier janvier de l'année de leur admission. Pour être admis en préparatoire, il faut qu'ils aient atteint leur seizième année mais non leur vingtième année au premier janvier de l'année d'admission. Des comités établis dans divers centres militaires du Canada sont chargés des entrevues et des examens médicaux des candidats. Des officiers supérieurs représentant les Forces, ainsi qu'un membre des facultés des collèges militaires, font partie de chacun de ces comités. Les comités fondent leur recommandation sur les aptitudes physiques et personnelles du candidat, mais la sélection définitive incombe à un comité nommé par le ministre de la Défense.

Depuis le mois de septembre 1954, presque tous les cadets qui ont été admis aux collèges militaires ont dû s'enrôler dans les forces armées, selon le programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières. D'après ce programme, les candidats admis s'enrôlent, selon leur choix, comme cadets dans la Marine royale du Canada ou dans l'Armée canadienne, ou comme cadets de l'air dans les Forces aériennes royales du Canada. Les frais d'instruction, de pension, de logement, d'uniformes, de livres, d'instruments et autres sont payés par le ministère de la Défense nationale, et les cadets reçoivent une solde de \$63 par mois. Les cadets qui terminent avec succès leur cours d'instruction militaire et générale sont promus officiers permanents dans les forces régulières, mais peuvent, s'ils le désirent, se retirer des rangs après la troisième année de service qui suit la fin de leur cours.

Les seuls cadets qui soient maintenant admis comme réservistes aux collèges militaires sont ceux qui bénéficient de bourses de cadets du gouvernement fédéral en considération du fait que leur père s'est fait tuer ou est mort ou a été gravement mutilé au service d'une des forces armées du Canada. Un maximum de quinze bourses est accordé par année, cinq par service. Les bourses sont de \$580 et couvrent les frais de la première année d'études.

Au cours de l'année scolaire 1958-1959, 932 cadets étaient inscrits aux collèges militaires, soit 426 au Collège militaire royal, 142 à "Royal Roads", 364 au Collège militaire royal de Saint-Jean. Sur le total, 166 s'étaient enrôlés dans la Marine, 362 dans l'Armée et 404 dans l'Aviation royale du Canada.

Collèges d'état-major.—Le Collège d'état-major de l'Armée canadienne à Kingston (Ont.) forme des officiers en vue d'emplois d'état-major en temps de paix et de guerre. Le cours dure 21 mois et de nouveaux élèves entrent tous les deux ans. Bien que la plupart des élèves soient des officiers de l'Armée canadienne, les deux autres armes du Canada ainsi que les forces militaires d'autres pays du Commonwealth et de l'OTAN envoient aussi des officiers à ces cours. Pour être admis aux cours d'état-major, les officiers de l'Armée canadienne doivent subir un rigoureux examen d'entrée. Le programme de formation comporte l'étude de précis et d'ouvrages de référence, des séances d'explications pratiques, des conférences, ainsi que des exercices à l'intérieur et en plein air. La plupart de ces travaux sont faits par équipes, chaque équipe étant placée sous l'autorité d'un membre du corps professoral. On insiste à la fois sur le travail individuel et sur le travail en groupe. Outre les cours qui portent sur des sujets purement militaires, comme l'étude des tactiques nouvelles, le programme comprend l'étude des mesures de survivance nationale, la recherche et la mise en valeur, les affaires mondiales, ainsi que des conférences données par des invités de marque.